



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2505 290

Le 16 mai 2025

OBJET : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1) concernant une grille tarifaire

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 13 mai 2025, visant à obtenir le document suivant :

La grille tarifaire en vigueur du remorqueur « Auto Giguère-Atelier mécanique/Location PGTM Inc. » situé à Granby (Québec).

À la suite de nos vérifications, nous vous informons qu'il n'existe aucune entente de remorquage entre « Auto Giguère-Atelier mécanique/Location PGTM Inc. » et la Sûreté du Québec.

Par conséquent, nous ne détenons pas le document visé par votre demande (article 1 de la *Loi sur l'accès*).

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi cité ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Original signé

Elva De la Rosa pour Hamid Feddag
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels